

Fiche 10. Hierarchies of Categorical Disadvantage: Economic Insecurity at the Intersection of Disability, Gender, and Race

[Fiche réalisée par Héloïse Gramage]

Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre de la revue de littérature « La précarité professionnelle des femmes handicapées » accessible sur le site internet de la FIRAH, onglet « Activités et publications/Revue de littérature ».

Référence : MAROTO, Michelle, David PETTINICCHIO, et Andrew C. PATTERSON. « Hierarchies of Categorical Disadvantage: Economic Insecurity at the Intersection of Disability, Gender, and Race », *Gender & Society*. 11 février 2019, vol.33 n° 1. p. 64-93.

Mots clés : Handicap, intersectionnalité, insécurité économique, pauvreté, inégalité, genre

Résumé de l'auteur (traduit de l'anglais)

Les théories féministes intersectionnelles mettent l'accent sur la façon dont les systèmes d'oppression qui se recoupent structurent l'inégalité entre les sexes. Cependant, ces théories étudient la stratification à partir du genre, de la classe et de l'origine ethnique, et le handicap est souvent ignoré en tant que catégorie sociale déterminant les conséquences économiques. Il s'agit d'une omission importante étant donné que le handicap limite considérablement les possibilités et contribue à des effets cumulatifs de désavantages. Nous puisons dans les théories féministes et intersectionnelles du handicap pour expliquer comment le handicap recoupe le genre, l'origine ethnique et le niveau d'éducation pour produire de l'insécurité économique. Les résultats de nos analyses des données de l'*American Community Survey* de 2015 fournissent une solide base empirique pour les hiérarchies de désavantage, où les femmes et les groupes de minorités raciales, handicapés et peu éduqués, connaissent les niveaux de pauvreté les plus élevés, déclarent le revenu total le plus faible, et comptent davantage sur des sources extérieures au marché du travail pour assurer leur sécurité économique. En prenant en considération le handicap, notre étude démontre comment ces multiples caractéristiques mènent à des oppressions qui se chevauchent et se reproduisent de manière plus large au sein de la structure sociale.

Méthodologie détaillée

Les auteur-es utilisent les données de l'*American Community Survey (ACS)* de 2015 pour évaluer l'effet du handicap sur la pauvreté et le revenu total, en prenant en considération le genre, l'origine ethnique et le niveau d'éducation. Les données utilisées concernent uniquement les adultes de 18 ans et plus, formant un échantillon de 2 490 616 personnes pour les analyses de la pauvreté, et de 2 233 721 personnes ayant au moins un certain revenu pour les analyses du revenu total. Les auteur-es utilisent deux variables comme mesures de la sécurité économique : le revenu personnel total et le statut de pauvreté. Comme variables explicatives, les auteur-es utilisent six catégories d'origine ethnique : non-hispaniques blancs, non-hispaniques noirs, hispaniques, non-hispaniques asiatiques ou insulaires du

Pacifique, non-hispaniques amérindiens ou natifs de l'Alaska et non-hispaniques autres. Afin de mesurer la classe sociale, les auteur-es se concentrent sur les différences de niveau d'éducation, opérationnalisées par l'obtention ou non d'une licence. Le genre est analysé à partir d'une variable binaire, indiquée par l'individu (« femme » ou « homme »). La définition de la population handicapée (15,7% de l'échantillon) est effectuée à partir de six questions de l'ACS

Les auteur-es utilisent une approche inter-catégorielle, pour analyser les relations intersectionnelles groupes à partir d'effets d'interaction. Cela permet d'étudier les effets additifs et multiplicatifs de l'appartenance à plusieurs groupes catégoriels, ainsi que d'identifier certaines hiérarchies de désavantage. Ces modèles comprennent une série de variables de contrôle pour tenir compte des différences démographiques, des niveaux d'éducation, des antécédents professionnels et du contexte : l'âge, l'état matrimonial, le nombre d'enfants et la taille de la famille, si le répondant ou la répondante a travaillé récemment, le statut d'ancien combattant, le statut de citoyenneté, le statut de propriétaire, tout en tenant compte du contexte en contrôlant la région.

A l'aide du programme statistique R, les auteur-es utilisent une série de comparaisons descriptives combinée à des modèles de régression des moindres carrés ordinaires pour montrer comment les conséquences du handicap sur le revenu et la pauvreté varient selon le genre, l'origine ethnique et le niveau d'éducation.

Principales conclusions

Une perspective féministe du handicap fournit un cadre intéressant pour comprendre les inégalités ancrées dans les systèmes économiques, au sein desquels les femmes handicapées sont considérées comme inférieures aux hommes blancs et valides. Il s'agit de prendre en compte la façon dont les catégories sociales se croisent pour perpétuer les inégalités entre et à l'intérieur des différents groupes.

Handicap et niveau de pauvreté

En moyenne, les effets du handicap sur la pauvreté sont plus forts pour les femmes et les minorités ethniques. Par exemple, les effets du handicap sur la pauvreté sont d'environ 40 % plus importants pour les femmes blanches non-hispaniques que pour les hommes blancs non-hispaniques, dans toutes les catégories d'éducation. De plus, les effets du handicap sur la pauvreté sont d'environ 55 % plus importants chez les femmes noires non-hispaniques que chez les hommes blancs non-hispaniques, peu importe leur niveau de scolarité. Les différences de pauvreté liées au handicap sont les plus apparentes chez les personnes ayant un faible niveau d'éducation.

Lorsqu'on examine les statuts de façon intersectionnelle, une hiérarchie de désavantages apparaît de deux façons. Les effets relatifs du handicap sur les niveaux de pauvreté sont généralement plus importants parmi les groupes les plus défavorisés. Aussi, les effets du handicap aggravent les effets du genre, de l'origine ethnique et de l'éducation pour les membres de ces catégories sociales. Les effets du handicap sur le niveau de pauvreté sont les plus faibles chez les hommes blancs non-hispaniques et les hommes insulaires d'Asie/Pacifique ayant un niveau d'éducation élevé. Le handicap a les effets les plus importants sur la pauvreté chez les hommes et les femmes n'ayant pas de diplôme de premier cycle et ayant une identité ethnique dans la catégorie « non hispanique autre ». Les

disparités selon le handicap sont plus importantes pour les femmes hispaniques et les femmes noires non-hispaniques ayant des niveaux faibles d'éducation.

Handicap et revenu total

Bien que le statut de handicap engendre les plus grandes disparités de revenu au sein des groupes les plus favorisés (c.-à-d. les hommes détenant au moins le baccalauréat), les effets combinés du genre, de l'origine ethnique, de l'éducation et du handicap entraînent une hiérarchie des revenus. Les femmes handicapées peu éduquées présentent les plus faibles taux de revenus.

Même si des disparités dans le revenu total selon ces facteurs existent, les mesures de soutien gouvernemental, l'épargne et d'autres sources de revenus aident à atténuer les effets globaux d'un faible niveau de revenus. Malgré cela, l'insécurité économique, mesurée par les niveaux de pauvreté plus élevés et le revenu total plus faible, demeure un problème pour les membres des groupes défavorisés. Sans ces aides, les taux de pauvreté seraient beaucoup plus élevés pour les membres de ces groupes.

Commentaire

Compte tenu des restrictions en matière de données, les résultats de cet article font face à des limites : les auteur-es utilisent des mesures approximatives des différentes variables, sans intégrer des variables sur l'orientation sexuelle ou la transidentité, importantes dans le cadre des études intersectionnelles et féministes sur le handicap. Les effets varient également selon la nature spécifique du handicap d'une personne. Malgré ces limites, cette étude insiste sur l'importance d'étudier des petits groupes en analyse statistiques, en particulier les groupes minoritaires raciaux peu étudiés et les personnes handicapées.

Compte tenu des données présentées au sujet des hiérarchies de désavantage et du fait que le type de handicap joue un rôle majeur dans la détermination de l'accès aux ressources, les travaux futurs devraient tenir compte de la façon dont la nature du handicap, en lien avec d'autres caractéristiques, a des conséquences sur l'accès à des revenus économiques. Ces perspectives sont utiles pour expliquer comment le handicap agit à la fois comme une cause et une conséquence de la pauvreté, d'autant plus lorsqu'il est lié au genre et à l'origine ethnique pour expliquer le désavantage cumulatif.